



LA DÉMOCRATIE SELON M. NUCCELLI

ENTRE LE DISCOURS ET LES FAITS

En 2020, la campagne de M. Nuccelli s'appuyait sur des affirmations qui se sont révélées inexactes :

- l'adhésion au service des brigades vertes dont le coût avait été vivement critiqué a été maintenue, et il s'est même montré satisfait à plusieurs reprises lors du mandat.
- Les montants qu'il avançait (150 000€) concernant la rénovation de la maison communale **apparaissaient exagérément supérieurs aux coûts réellement engagés** (36 861,02 € TTC pour la rénovation du bâtiment complet grâce à l'immense investissement des bénévoles, et 49 411,00 € TTC pour l'ensemble des abords, voirie d'accès comprise, auxquels il faut retirer 18 931,71 € de subventions) : **un total de 54 789,81 €.**

Ces dissonances constituaient les premiers signes d'un décalage entre les prises de position de campagne et les choix opérés par la suite.

DES ENGAGEMENTS DONT LES HABITANTS ATTENDENT ENCORE LA CONCRÉTISATION

Les faits sont clairs : les engagements pris en 2020 par M. Nuccelli dans sa profession de foi « HUSSEREN-WESSELING AUTREMENT » sont restés largement sans traduction concrète durant le mandat. Pour l'essentiel, ils n'ont pas été suivis d'effets, et la **méthode de gouvernance mise en œuvre contraste fortement avec les principes alors défendus.**

Nous mettons à votre disposition le document d'origine, annoté au regard des réalisations effectives du mandat :

<https://husseren-demain.fr/pdf/profession.pdf>

Vous constaterez que la quasi-totalité des actions annoncées n'a pas été réalisée.



Malgré le discours d'unité de M. Nuccelli au moment de son élection, nous, élus d'opposition, avons rapidement vu notre espace de participation se réduire comme peau de chagrin. **Le fonctionnement instauré s'est avéré peu compatible avec les exigences de transparence et de débat démocratique alors affichées.**

M. Nuccelli s'est empressé de verrouiller les places au sein des délégations et des commissions communales, et a réduit au maximum les sujets à soumettre au conseil municipal. Pourtant, **en signe de bonne volonté et d'apaisement**, par sens des responsabilités et dans l'intérêt général, **nous avons voté en faveur du budget présenté jusqu'en 2024.**

En 2025, face à des projets qui ne nous semblaient pas prioritaires, à des coûts que nous jugions disproportionnés et à des engagements financiers lourds de conséquences pour la commune, nous avons choisi de ne pas les cautionner. D'ailleurs, ces projets auraient dû faire l'objet d'une consultation des habitants du village, comme le promettait le maire sortant.

Tout au long du mandat, nos **propositions** ont été **systématiquement écartées**, dans un climat tendu, laissant peu d'espace à la contradiction. Lors du dernier conseil municipal, **le premier adjoint a évoqué, sur un ton railleur, l'existence de commissions parallèles**, confirmant une **concentration des décisions peu compatible avec l'esprit du débat démocratique**.



MANDATURE MOLLE

Cette organisation verticale et peu ouverte a conduit à une mandature marquée par un manque de dynamisme et d'impulsion collective.

De curieux conseillers municipaux : une **conseillère fantôme**, qui a siégé une fois en trois ans de mandature (de juin 2020 à février 2024), avant de démissionner.

Un autre **conseiller, rarement présent, qui joue à Candy Crush sur son smartphone** pendant les séances du conseil, **et qui se représente en bonne position** sur la nouvelle liste de M. Nuccelli !

Plus largement, **l'engagement de l'équipe majoritaire a été faible, y compris à l'échelle intercommunale.**

Aucun de ses simples conseillers ne s'est inscrit dans les **comités consultatifs** de la communauté de communes, alors même que ces **instances jouent un rôle essentiel** dans l'élaboration des politiques publiques locales.

À l'inverse, nous avons fait le choix, à trois, de nous répartir les différentes commissions afin d'y assurer une **représentation active et constructive**.

la Communauté de communes

C'est une instance où beaucoup de sujets qui concernent directement notre quotidien sont décidés : services à la personne, culture, économie, tourisme, eau & assainissement, gestion des déchets & environnement, ainsi que des investissements structurants pour le territoire (pôle médical, piscine, salles de sport).

La gestion du dossier du Belacker **illustre de manière révélatrice la méthode employée** par M. Nuccelli dans le traitement de dossiers structurants pour la commune.

Les fermes-auberges du Gazon Vert, du Gustiberg et du Belacker ont été restituées aux communes le 1er avril 2025, à l'issue d'un long processus administratif engagé dès l'automne 2024. Les communes de Storckensohn et d'Urbès se sont rapidement saisies de ce sujet et ont délibéré sur l'avenir de ces biens dès le début du printemps 2025.

À l'inverse, ce n'est qu'au début du mois d'août que Monsieur le Maire a engagé une réflexion sur l'avenir de la ferme-auberge du Belacker et des terrains attenants, alors même que les contrats d'exploitation arrivaient à échéance le 31 août 2025.

Une prise de conscience tardive, **révélatrice d'une gestion communale marquée par l'anticipation insuffisante des échéances et des enjeux**.